

1er mai 2020

Objet : Sondage concernant le retour à l'école

Chers parents,

Vous trouverez ci-joint un courrier de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale concernant le retour progressif des enfants à l'école à partir, potentiellement, du mardi 12 mai.

**Ecole élémentaire
publique « Les
Solognots »**

Affaire suivie par
Mélanie PELLOIE
Directrice
02.38.58.11.10
ec-tigy@ac-orleans-tours.fr

Ecole élémentaire
« Les Solognots »
8, Rue du 20 août 1944
45 510 Tigy

Pour pouvoir préparer cette rentrée, nous avons besoin de savoir combien d'élèves seraient accueillis afin de mettre en place les dispositions du protocole sanitaire délivré aux mairies et aux directeurs d'école ce jour (mesures barrières, distanciation, gestion des entrées et des sorties, désinfection des locaux...).

Les modalités de cet accueil sont en cours d'élaboration puisque la mairie et moi-même y travaillons bien évidemment depuis un certain temps déjà, en étroite collaboration avec l'association des parents d'élèves. Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons des éléments plus précis à vous communiquer.

Je suis bien consciente qu'il est difficile de se prononcer sans avoir toutes les cartes en main (gestion des groupes, accueil périscolaire ou non, restauration scolaire ou non...), mais le calendrier est extrêmement serré et certaines informations officielles arrivant tardivement nous obligent à vous questionner sur votre positionnement dès maintenant.

Merci de compléter le coupon du courrier de Monsieur le DASEN (un coupon par enfant) puis de le renvoyer par mail à l'enseignant de votre enfant (via l'adresse mail avec laquelle vous communiquez depuis la fermeture de l'école).

J'attire votre attention sur la date du retour : **lundi 4 mai**.

Je me permets pour terminer d'aborder un point qui me semble essentiel... Je sais que bon nombre d'enfants ont hâte de revenir à l'école et de retrouver leurs camarades et leur enseignant(e). Mais il me semble important de préciser que les semaines à venir ne ressembleront pas à celle de l'école « d'avant » : distance d'un mètre à respecter en toute situation (aucun contact), récréations échelonnées (par groupe d'élèves), pas de jeux collectifs... ainsi que tant d'autres contraintes que nous découvrons au fur et à mesure de notre réflexion et au fil des interventions gouvernementales. Je voulais vous en parler dès maintenant car ce fonctionnement à venir pourrait générer de la frustration et/ou de l'incompréhension chez les enfants. Mais il s'impose à nous tous...

Je termine en vous indiquant que nous ne sommes pas encore, à l'heure actuelle, en capacité de vous dire si l'école ouvrira le 12 mai. Cette réouverture est conditionnée par un respect strict des éléments contenus dans le protocole sanitaire de réouverture des écoles, que nous allons étudier attentivement, la mairie et moi-même, dès aujourd'hui. Nous vous préviendrons dès que notre décision sera prise.

En vous remerciant.

Mme Pelloie